

2.3 Niveau d'éducation de la population

Le niveau de diplôme de la population résidant en France augmente au fil des générations. En 2020, 12 % des 25-34 ans n'ont aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges, contre 28 % des 55-64 ans. De même, les jeunes détiennent moins fréquemment un CAP, BEP ou diplôme équivalent que les plus âgés. En revanche, ils sont beaucoup plus souvent bacheliers ou diplômés du supérieur que les 55-64 ans : entre ces deux générations, la part de bacheliers ou plus est passée de 40 % à 71 %. La différence est particulièrement marquée pour les diplômés du supérieur long : 36 % des 25-34 ans ont un niveau de diplôme supérieur à bac + 2, contre 14 % des 55-64 ans.

À l'exception des générations les plus âgées, les femmes sont plus diplômées que les hommes. Seules 11 % des femmes de 25 à 34 ans n'ont aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges contre 13 % des hommes du même âge, à l'inverse de ce qui s'observe pour les 55-64 ans ► **figure 1**. Elles sont aussi plus souvent diplômées du supérieur : c'est le cas de 53 % des femmes contre 46 % des hommes de 25 à 34 ans. Cet écart entre femmes et hommes diplômés du supérieur est apparu au fil des générations : de 1,5 point pour les 55-64 ans, il se situe entre 6,7 et 8,5 points pour les tranches d'âges entre 25 et 54 ans. L'écart de diplôme entre femmes et hommes est resté constant au fil des générations pour le supérieur court (autour de 4 points), puis s'est finalement réduit pour les 25-34 ans (0,7 point). Il s'est en revanche agrandi continuellement en faveur des femmes pour le supérieur long (jusqu'à 6,3 points entre 25 et 34 ans).

En 1985, la **proportion de bacheliers dans une génération** était de 29 % ; elle s'élève à

87 % en 2020 ► **figure 2**. Cette proportion a d'abord augmenté de plus de 30 points entre 1985 et 1995, la hausse concernant tous les types de baccalauréat mais surtout le baccalauréat général (+ 17 points). Elle s'est ensuite stabilisée jusqu'en 2010, avant de croître à nouveau sous l'effet de l'augmentation des baccalauréats professionnels entre 2010 et 2012 et des baccalauréats généraux. Après une progression plus lente entre 2015 et 2019, cette part augmente fortement en 2020 (+ 7 points). En lien avec l'épidémie de Covid-19, les modalités d'organisation du baccalauréat ont été adaptées pour la session 2020.

Malgré cette progression globale du niveau de diplôme, les disparités demeurent marquées selon le niveau d'éducation des parents. Certes, l'accès à l'enseignement supérieur s'est progressivement ouvert à tous les milieux : en 2014-2015, un peu plus d'un quart des personnes âgées de 25 à 44 ans dont les parents sont peu ou pas diplômés détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur ► **figure 3**. Cette proportion est néanmoins beaucoup plus faible que chez les personnes dont au moins l'un des parents est diplômé du supérieur (78 %). 15 % des personnes dont les parents n'ont pas de diplôme détiennent un diplôme de niveau bac + 2 contre respectivement 22 % et 20 % de celles dont les parents sont diplômés du secondaire ou du supérieur. L'écart selon le niveau d'études des parents se creuse pour les diplômes les plus élevés, à partir de bac + 3. À l'autre extrémité de l'échelle des diplômes, alors que près d'un quart des personnes dont les parents sont peu ou pas diplômés n'ont aucun diplôme, ce n'est le cas que de 4 % des enfants de diplômés du supérieur. Des disparités existent également selon l'origine sociale. ●

► Définition

La **proportion de bacheliers dans une génération** correspond à la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée.

► Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, Depp, édition 2021.
- « Résultats définitifs de la session 2020 du baccalauréat : des bacheliers plus nombreux et des écarts de réussite selon la voie, le sexe, le statut et l'âge plus resserrés », *Note d'Information* n° 21.12, Depp, mars 2021.
- *Bilan Formation-Emploi 2021*, Insee Résultats, 2021.
- *Formations et emploi*, coll. « Insee Références », édition 2018.

► 1. Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge et le sexe en 2020

en %

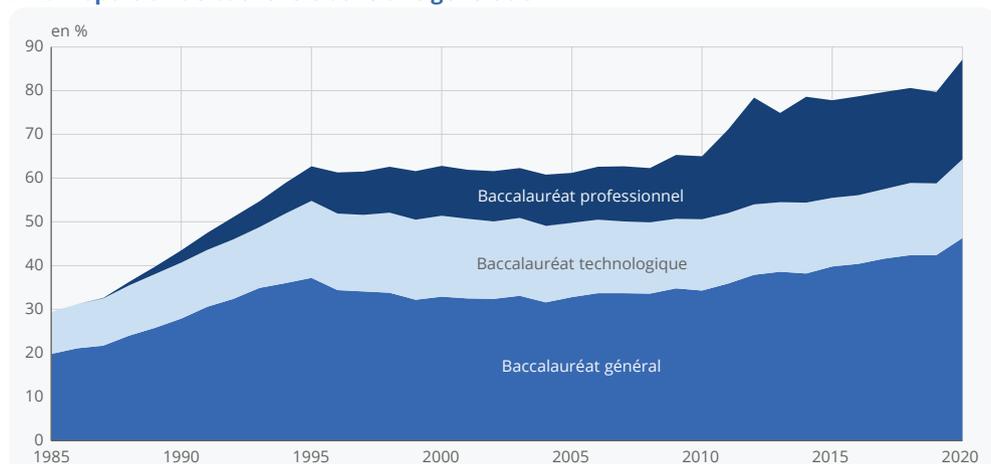
	25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	7,4	9,0	10,3	11,1	13,9	15,4	21,5	20,1
Brevet des collèges	3,5	4,1	3,4	3,8	4,0	4,7	8,6	6,3
CAP, BEP ou équivalent	15,7	18,4	15,4	22,3	23,9	30,4	27,1	36,7
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	20,6	22,7	20,0	20,4	17,4	15,4	15,7	11,3
Diplôme du supérieur court (niveau bac + 2)	13,7	13,0	20,2	15,9	18,0	14,0	13,7	10,0
Diplôme du supérieur long (supérieur à bac + 2)	39,1	32,8	30,7	26,5	22,8	20,1	13,4	15,6
Ensemble	100,0							
Part de bacheliers ou plus	73,4	68,5	70,9	62,8	58,2	49,5	42,8	36,9
Part de diplômés du supérieur	52,8	45,8	50,9	42,4	40,8	34,1	27,1	25,6

Lecture : en 2020, 10,3 % des femmes de 35-44 ans n'ont aucun diplôme ou certificat d'études primaires.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes âgées de 25 à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

► 2. Proportion de bacheliers dans une génération



Note : les données 2019 et 2020 sont provisoires.

Lecture : une génération qui, au cours de sa vie, connaîtrait les taux de candidature et de réussite par âge de 2020, compterait 46,3 % de bacheliers généraux.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France hors Mayotte à partir de 2001.

Sources : MENJS-Depp ; Insee ; ministère en charge de l'agriculture.

► 3. Diplôme le plus élevé obtenu selon le diplôme des parents et l'origine sociale en 2014-2015

en %

	Diplôme des parents			Catégorie socioprofessionnelle du père	
	Parents peu ou pas diplômés ¹	Au moins un parent diplômé au plus du secondaire	Au moins un parent diplômé du supérieur	Employé ou ouvrier	Cadre, profession intellectuelle supérieure ou profession intermédiaire
Aucun diplôme, certificat d'études primaires ou brevet des collèges	23,9	8,2	3,8	17,9	5,4
CAP, BEP ou équivalent	27,0	21,0	5,4	28,6	10,3
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	21,7	25,9	12,7	23,0	18,9
Diplôme du supérieur court (niveau bac + 2)	14,6	22,0	20,3	16,0	23,2
Diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4	8,1	12,9	23,7	9,2	19,1
Diplôme de niveau bac + 5 ou plus	4,8	10,0	34,1	5,4	23,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part de diplômés du supérieur	27,4	44,9	78,1	30,5	65,4

1 Les parents n'ont pas de diplôme autre que le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges.

Lecture : parmi les personnes de 25-44 ans dont les parents sont peu ou pas diplômés, 4,8 % sont diplômés de niveau bac + 5 ou plus.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 44 ans.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle (FQP) 2014-2015.